

Procès-verbal de la réunion de la Délégation Unique De l'Association PROGECAT du 15 Mars 2017

Présents :

Mr Boris DAKSZEWICZ : Directeur

Mme Karine MENAN : Suppléant

Mr Frédéric PEIGNÉ : Titulaire

Mr Franck MUSSET : Suppléant

Mme Christelle DESCHAMPS : Titulaire CFDT

Mme Elodie MARTINEAU : Titulaire CFDT

Mme MAILLET Graziella : Représentant CHSCT

Mr POUTRAIN Alexandre : Représentant CHSCT

Délégué du Personnel

Ouverture de la séance à 9 h 06

Retour Formation CHSCT

Graziella MAILLET a fait une formation sur le rôle du CHSCT avec l'organisme PROPULS, beaucoup de choses sont à travailler. Formation très intéressante. Alexandre POUTRAIN sera dans les prochains mois formé par le même organisme. L'organisme de formation a donné un support USB avec bon nombres de documents utilisables. Afin, de faciliter la prise de relais, Frédéric PEIGNÉ doit fournir les éléments déjà mis en place au sein de l'Association.

Plan de Formation 2017

Monsieur DAKSZEWICZ informe les délégués du plan de formation 2017 :

Plan de formation Association :

- Boris DAKSZEWICZ : formation CAFDES
- Audrey TALBOT et Véronique HEURLIERE : Formation sur la DSN phase 3
- Magalie LECOQ : Troubles du langage chez l'adulte : Comment améliorer la communication ?
- Karine MENAN : Formation pratique des correspondants qualité
- Franck MUSSET : Responsabilités du chef d'établissement recevant du Public

Actions collectives financées par UNIFAF :

- Frédéric MOREIL : L'observation : un outil au service de l'accompagnement des personnes.
- Franck MUSSET : Préparer et conduire l'entretien professionnel
- Charlotte MERLIERE : L'observation : un outil au service de l'accompagnement des personnes

Concernant la formation : Avancée en âge des personnes handicapées comment mieux articuler les interventions professionnelles, les modalités restent encore à définir.

Actions collectives Travailleurs financées par UNIFAF :

- Concernant les travailleurs une formation sur les bases de l'hygiène et de l'entretien des locaux sont concernés Jean Pierre CORBIN, Edouard JARRY, Esther PAGEAULT.

Pas de questions complémentaires, les délégués valident le plan de formation.

Questions diverses

Majoration familiale de salaire en fonction du nombre d'enfants : Cette mention a été abrogée lors du passage aux 35 heures. En conformité avec la convention collective, la majoration familiale de salaire n'existe plus.

Congés exceptionnel pour évènements familiaux : L'employeur peut accorder 2 jours de congés exceptionnels pour hospitalisation d'un enfant par exemple. Tout cela doit être vu avec la direction.

Problème d'équité dans les emplois du temps au Foyer Occupationnel et d'Accueil Médicalisé : Actuellement, il existe plusieurs plannings pour un même poste. Dans le but d'homogénéité entre l'ensemble du personnel exerçant la même profession (Aide Médico Psychologique), plusieurs plannings ont déjà été étudiés.

Une proposition semble être envisageable, Mr PEIGNÉ propose de retravailler sur ce planning sous une quinzaine de jours, après validation par Mr DAKSZEWICZ, le planning sera soumis au chef de service Mme PEUREUX.

Les salariés concernés auront un droit de consultation et une réunion sera organisée afin d'échanger et d'y apporter d'éventuelles modifications, la notion d'accompagnement des personnes accueillies sera également prise en compte afin que ce nouveau planning corresponde au plus grand nombre.

Procès-Verbal du 23 Janvier 2017 : Relecture du compte rendu et validation des délégués du personnel.

Les délégués valident, n'ayant plus de questions la séance est levée.

Fin de séance à 9 h 53.

Comité d'entreprise

Ouverture de la séance à 9h55

Point sur préparation des 30 ans de l'Association

Comme convenu, le comité pour l'organisation de la fête des 30 ans s'est réunie à deux reprises. Suite à la dernière réunion, possibilité de faire la fête des 30 ans, le 15 septembre 2017. Le lieu retenu serait Les Vignobles du Paradis. Plusieurs propositions d'activités ont été étudiées : cabaret, calèches, vieilles voitures, jeux bois, spectacle de la rue. Il a également été proposé d'offrir un petit cadeau : porte clef.

Prendre contact avec le service évènementiel de Chinon, pour récolter d'autres idées et coordonnées de prestataires.

Chaque membre du comité des fêtes doit encore récolter le maximum d'informations pour la prochaine réunion qui aura lieu le 7 avril.

Achat d'un logiciel

Demande d'achat d'un logiciel afin de faire la comptabilité du Comité d'Entreprise, pour un montant d'environ 300 euros.

Les délégués valident à l'unanimité.

Questions Diverses

Informations au Personnel : Il est proposé de réaliser un dépliant récapitulatif des organismes auxquels l'Association cotise et qui ouvre des droits aux salariés afin d'informer le personnel sur les possibilités qui lui sont offertes. Les délégués vont rechercher d'autres informations susceptibles d'être rajouter sur ce document.

Départ à la retraite : Elodie MARTINEAU informe d'un nouveau départ à la retraite, il s'agit de Madame GOUMARD Nicole, salariée au Foyer d'Hébergement, départ prévu fin décembre 2017.

Vis ma vie : Report de présentation du questionnaire à la prochaine réunion.

L'ordre du jour étant épuisé et les délégués ne demandant plus la parole la séance est levée.

Séance close à 10h33

